

Conférence de Marrakech sur le climat : les pays du Sud doivent être au cœur de l'application de l'Accord de Paris

Paris, le lundi 7 novembre 2016 – Après la ratification de l'Accord de Paris, moins d'un an après son adoption, la COP22 s'ouvre lundi à Marrakech jusqu'au 18 novembre. Coordination SUD et ses membres, présents sur place, attendent de cette conférence la concrétisation des engagements. Les États doivent agir avec détermination pour contenir le réchauffement de la planète à +1,5°C et répondre aux besoins des pays du Sud, premières victimes des déséquilibres climatiques.

Cette conférence des Nations unies pour le climat, qui se tient à Marrakech du 7 au 18 novembre, est particulière. Elle se déroule en Afrique, continent où les conséquences des réchauffements climatiques sont d'ores et déjà visibles, désastreuses et irréversibles.

« L'adoption de l'Accord de Paris fut historique et l'on peut se féliciter de la rapidité de sa ratification. Pour autant, l'urgence climatique s'accroît et l'enjeu de la mise en cohérence des politiques publiques et économiques avec le climat reste entier » alerte Philippe Jahshan, président de Coordination SUD.

Pour Carline Mainenti, référente climat au Conseil d'administration de Coordination SUD et responsable Plaidoyer à Agronomes et Vétérinaires sans frontières « *Les engagements actuels en matière de réduction des gaz à effet de serre restent insuffisants. Les États doivent garder les +1,5° C comme ligne rouge, comme ils s'y étaient engagés lors de la Conférence de Paris, et relever le niveau d'ambition avant 2020. La COP22 doit être la conférence de l'action !* ».

Les attentes pour cette conférence sont très fortes, les modalités d'application de l'Accord de Paris restant à préciser. Coordination SUD et ses ONG membres attendent des annonces et une réponse ambitieuses des décideurs politiques. Elles suivront avec attention les discussions autour des financements climat, de l'adaptation, de la sécurité alimentaire ou encore des droits humains et de la promotion de l'égalité femmes-hommes. Des enjeux cruciaux pour les pays du Sud en première ligne de la lutte contre les réchauffements climatiques. De même, les ONG resteront vigilantes à la qualité des initiatives inscrites dans l' « Agenda de l'action », agenda dont les États devront rapidement se saisir.

Pour Camille André chef de file de la commission Climat et développement de Coordination SUD « *Les États doivent s'accorder à Marrakech sur la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de leur contribution nationale, équitable et transparent. Les financements climat doivent augmenter et s'accompagner d'une réduction drastique des financements des énergies fossiles. La compensation des pertes et dommages pour les pays les plus vulnérables doit être tranchée* ».

Les pays du Sud doivent être au centre de l'Accord de Paris pour garantir l'atteinte des objectifs de développement durable et leur portée universelle. Cette prise en compte est essentielle pour dessiner l'avenir de la planète.

Liste de nos contacts à Marrakech :

Coordination SUD : Gautier Centlivre, chargé de mission – Tel : +33 6 02 71 67 73 dès le 14/11

GERES : Camille André, chargé de mission – Tel. : +33 6 50 28 46 97

Secours Islamique France : Rachid Lahlou, président. Tél. : +33 6 26 78 12 50

Contact presse

Bénédicte Bimoko, bimoko@coordinationsud.org - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.